MAIRIE DE BASLY (Calvados)

VIVRE A BASLY

bulletin d'information

décembre 90

INFORMATIONS GENERALES

SECRETARIAT DE MAIRIE (Mme CARPOPHORE)

Ouvert de 9 h à 11 h
le MARDI
MERCREDI
JEUDI
VENDREDI
SAMEDI

M. le Maire est à votre disposition (sauf exception) à la Mairie, le Samedi de 9 h à 12 h et sur rendez-vous par téléphone, ainsi que Mme et MM. les Adjoints sur rendez-vous.

BIBLIOTHEQUE (ouverte à tous)

Ecole Primaire

Mercredi de 17 h à 19 h
Samedi de 17 h à 19 h

FORMALITES ADMINISTRATIVES

Tout nouvel habitant sur la Commune est invité à se faire connaître en Mairie, dès son installation.

ORDURES MENAGERES

Passage MERCREDI et SAMEDI matin.

Un conteneur pour la récupération du verre et du plastique est à votre disposition près de l'ancienne classe mobile, route de Thaon.

GARDERIE

Ecole Maternelle

7 h 30 - 8 h 45
16 h 15 - 18 h 00

ETAT CIVIL

NAISSANCE

LEONARD Charlotte Margaux
le 28 Juin 1990

HUET Stéphane Dominique David
23 Juillet 1990

ANNE Cécilia Julie Johana
le 1er Novembre 1990

DESAVOYE Max
le 25 Novembre 1990

MARIAGE

GIRAUD-SAUVEUR Michel Jean-Claude
et
LAISNE Marie-Laure Paulette Michelle
Le 1er Septembre 1990

LEPOURRY Sébastien Serge Olivier
et
CHEVALON Maryline Caroline Aimée
Le 15 Septembre 1990

LEYSENS Emmanuel Michel Jean-Marie
et
VIGOT Corinne Sophie Valérie
le 29 Septembre 1990

MARTINET Philippe Michel Jacques
et
LEVERT Claudine Maria Claire
le 17 Novembre 1990

DECES

M. BURES Jacques Pierre Eugène
le 15 Septembre 1990 à CAEN

M. LORPIN Robert Altidor Eugène
le 1er Octobre 1990

NOUS SOMMES DE TOUT COEUR AVEC LES FAMILLES DE M. BURES et de M. LORPIN dans leur EPREUVE.

LE MOT DU MAIRE

Une année s'achève. Au nom de votre Conseil Municipal, je tiens à présenter à chacune et chacun d'entre vous, nos meilleurs voeux de santé, bonheur, courage et réussite durant l'année qui va suivre : 1991.

Nos voeux et nos remerciements s'adressent particulièrement :

- aux dames et demoiselles qui assurent : le secrétariat municipal, l'entretien des locaux, la garderie, la cantine, le transport scolaire, la vie de la Bibliothèque, celle du tennis,
- à nos concitoyennes et concitoyens qui animent les activités associatives, le sport, le Temps de Vivre, l'école de nos enfants, les travaux d'entretien de la voirie communale,

  en quelques mots, la VIE de Notre Village.

Deux actions importantes ont été menées à bien en 1990 :

- La consolidation de l'Ecole au Village, avec les quatre Communes d'Anisy, Anguerny, Basly et Colomby sur Thaon, par la réussite du restaurant scolaire et l'ouverture de la 3e Classe Maternelle, que nous devons à la détermination des parents.
- l'ouverture d'une salle de 100 mètres carrés, par la rénovation et la transformation du bâtiment scolaire sous employé. Cela a permis à diverses activités de voir le jour ou de se développer : Danse, gymnastique, ping-pong, yoga en attendant d'autres encore.

1991 sera l'année de la révision active du plan d'occupation des Sols de Basly.

Entre le District de l'agglomération caennaise et les Communes côtières regroupées, votre Conseil Municipal devra réfléchir à l'Avenir de Basly.

Rurant les dix années qui nous séparent du deuxième millénaire, donner à notre commune le cadre, lui permettant de participer au développement de la région et d'en bénéficier de façon harmonieuse et équilibrée.

Il nous faudra poursuivre notre effort dans la mesure de nos moyens, en collaboration étroite avec toutes les structures en place pour aider nos concitoyens à trouver ou retrouver un emploi.

Nous marquerons aussi le souvenir de la libération du village par l'Armée Canadienne il y a quarante sept ans.

Penser l'AVENIR sans oublier le Passé.

BONNES FETES

François OUDIN

BUDGET SUPPLEMENTAIRE 1990

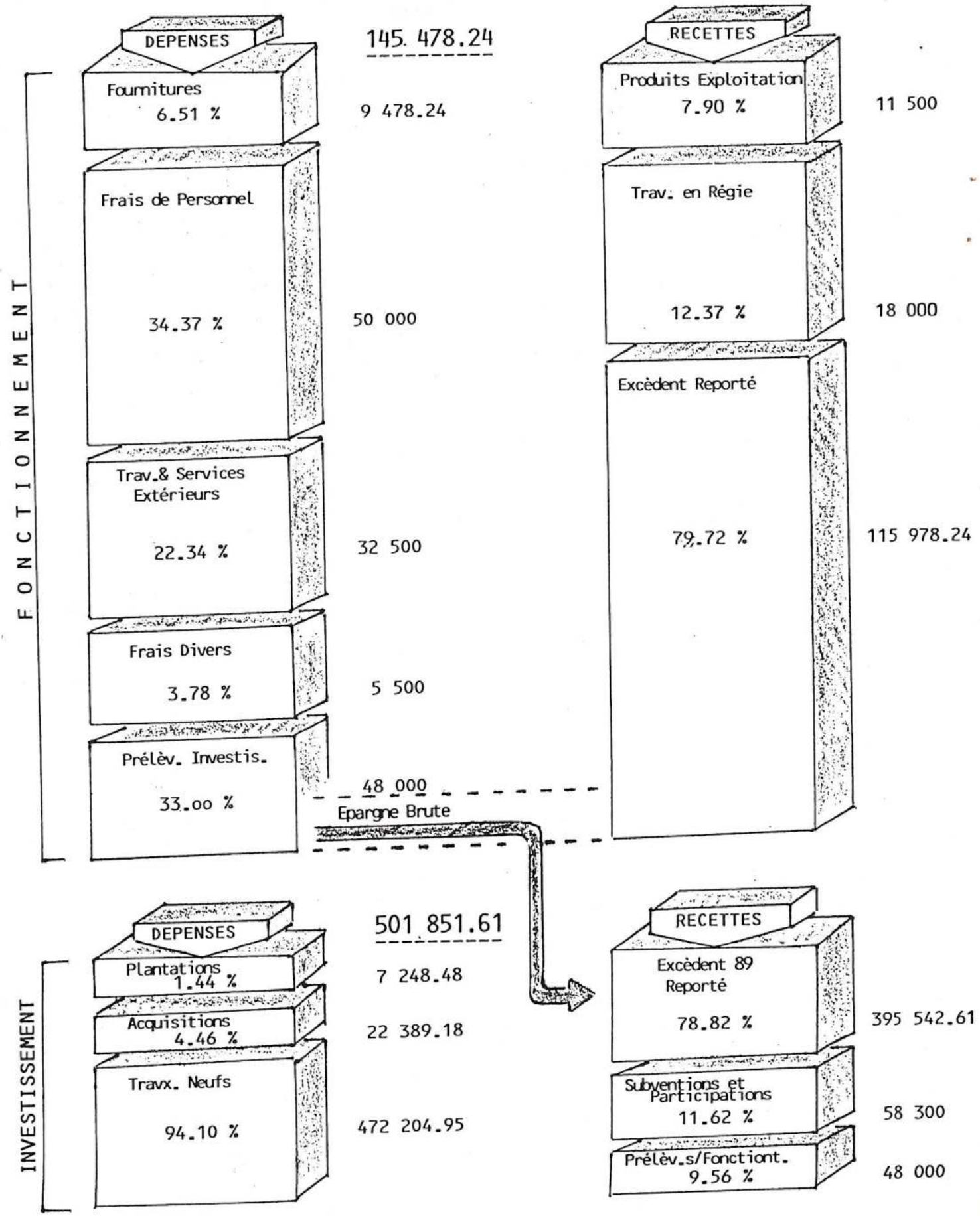

BALANCE : 647 329.85 FRS POUR LES 2 SECTIONS.

C.LEMARCHAND
Maire-Adjoint

SYNDICAT INTERCOMMUNAL

DE RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES

Comme vous avez pu le lire dans la presse locale depuis des mois, la décharge de LIVRY "Centre d'enfouissement technique" (cela fait mieux), propriété de la C.G.E.A., ou sont déposées les ordures ramassées à BASLY, a posé de nombreux Problèmes. Au démarrage cette décharge devait durer des années. La C.G.E.A. acceptant des ordures de Cherbourg, c'était son droit, la décharge a été plus rapidement comblée. Il a fallu demander son extension. Celle-ci vient d'être accordée avec des contraintes techniques. La C.G.E.A. estime les travaux à 20.500.000 F., assainissement, couverture des ordures, voiries, plantations, brûlage du biogaz etc..... Ce qui conduirait la C.G.E.A. à augmenter le poste de "Destruction des ordures" de 48 F. T.T.C. la tonne à 180 F. la tonne. Le syndicat a refusé une telle hausse. Des discussions sont en cours. Les alternatives à la C.G.E.A. sont rares.

Quoi qu'il arrive, il faut s'attendre au doublement de la taxe d'enlèvement. A ce niveau la taxe sera encore en dessous des frais d'incinération à CAEN, par exemple : 140 F. la tonne.

Il faudra donc trier les déchets, faire chacun l'effort de mettre le verre et le P.V.C. dans le conteneur disponible route de Thaon. Savez-vous qu'une bouteille recyclée, économise l'énergie pour l'éclairage d'une ampoule de 100 watts, pendant 4 heures.

Il faudra très rapidement ramasser en conteneurs les papiers (journaux). Pesez les papiers que vous jetez chaque semaine pour voir ?

En 1982, le Syndicat comprenait 18.329 habitants, il en comporte aujourd'hui 21.904 pour 43 communes, Basly est la 10e en nombre d'habitants, seules 7 communes ont vu leur population diminuer, dont Basly depuis 1982. (chiffres hors courseulles).

La population des Communes voisines :
- ANISY : 520 - ANGUERNY - 390 - COLOMBY : 318 - BASLY : 624 - BENY : 278 - FONTAINE HENRY : 448 - REVIERS : 398 - THAON : 1 151 - (CREULLY le Chef Lieu de Canton : 1396.).

F. OUDIN

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ASSAINISSEMENT
DE LA REGION DE THAON

CHANGEMENT D'ENTETE

A la réception de votre dernière facture d'Assainissement, le titre comportait l'entête LYONNAISE DES EAUX et non plus SOCIETE DE DISTRIBUTION GAZ ET EAUX.

En effet, par le jeu d'accords nationaux et d'achats de Société, la Société LYONNAISE DES EAUX (actuellement Lyonnaise des Eaux DUMEZ) exploitera désormais les réseaux d'assainissements, ainsi que la station d'épuration de la région de THAON.

A part le changement de nom, les termes du contrat d'affermage, les hommes restent les mêmes.

Toutefois, M. LEBEL, Directeur de la société GAZ et EAUX a fait valoir ses droits à la retraite, à compter du 1er Janvier 91 et sera remplacé par M. CORBERAND, qui nous arrive de CREIL (Oise).

PERSPECTIVES DU SYNDICAT

La Commune de BENY SUR MER maintient sa décision de raccorder son futur réseau d'Assainissement sur la station d'Epuration du Syndicat. Dans ce cadre, à la dernière réunion, le Conseil Syndical a décidé d'inscrire pour l'année 1991, les travaux d'extension de la station d'épuration (subventionnés à 80 %) pour porter sa capacité de 2 000 à 4 000 équivalents habitants (en tenant compte de la démographie des 3 Communes acutelles). Par contre, les travaux d'assainissement du secteur des MOULINEAUX à Fontaine-Henry sont reportés.

Par ailleurs, la Commune du Fresne Camilly a commandé une étude de faisabilité du réseau d'assainissement de la commune avec possibilité de raccordement sur le réseau du syndicat.

INFORMATION

Pour tout problème sur le réseau d'assainissement placé sous le domaine public jusqu'au siphon disconnecteur, (débordement, engorgement)vous voudrez bien appeler la société fermière LYONNAISE des EAUX, située à LANGRUNE SUR MER au numéro 31.97.31.15.

Le Président
D. PENVERN

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX

DE LA SOURCE DE THAON

APPROVISIONNEMENT EN EAU

L' approvisionnement en eau ne pose pas de difficultés, tant les réserves du bassin de la MUE sont importantes. Toutefois, la hauteur d'eau à la fin du mois de MAI 90 correspondait à celle constatée fin AOUT 89 et ce du fait des deux années consécutives de sécheresse.

La Chloration est en hausse sensible (0,4 mg par litre d'eau résiduel) et ce à la demande de la D.D.A.S.S., pour éviter toute propagation microbienne indésirable.

CASSE DU RESEAU A BASLY

A l'entrée de BASLY, la CISE est intervenue pour réparer une casse sur le réseau. Le réseau posé après 1945 est en fonte grise et donc cassant.

Il faudra dans les prochaines années, prévoir leur rénovation et leur renforcement (ensemble des réseaux posés après 1945).

Il est rappelé que l'entreprise CISE, est gestionnaire du réseau d'eau potable et qu'en cas de fuite sous le domaine public, vous pouvez appeler cette société, tenue à assurer une astreinte (y compris les dimanches et jours fériés) au N° 31.92.98.89.

D. PENVERN

LABORATOIRE DEPARTEMENTAL ET REGIONAL
DE BIOLOGIE ET D'HYGIENE

36,Rue Fred Scamaroni B.P. 303
14014 CAEN CEDEX
Tél : 31.86.20.67

Edition Prescripteur

SAEP DE THAON - ANGUERNY

D.D.A.S.S. HYGIENE PUBLIQUE
RUE CHORON
BP 537
14036 CAEN CEDEX

Le 10/10/90
Ref: 6947

Entrée du 03/10/90

Nature du prélèvement: 4 EAUX
Prélevé le: 2.10.1990 à heures
Lieu: THAON - ANGUERNY
Usage de l'eau: DISTRIBUTION PUBLIQUE
Mode de traitement: CHLORE
Température de l'air: de l'eau:
Demandeur: DASS DU CALVADOS

Préleveur: AGENT DE LABORATOIRE CD
Origine:
Motif de l'analyse:
Facturation: CISE BAYEUX

Nature de l'eau : Apport A.E.P CAEN (Forages du Bassin de la Mue)
Forage d'Anguerny

SURVEILLANCE HYGIENIQUE DES EAUX DE DISTRIBUTION PUBLIQUE

Echantillon 1:01 STATION - 10H30 - APPORT CAEN - T
Echantillon 2:02 RESERVOIR - 10H15 - FORAGE D'ANGUERNY - T
Echantillon 3:D3 LE FRESNE CAMILLY - ECOLE - 10H45 - T
Echantillon 4:D4 BENY SUR MER - MAIRIE - 14H20 - T
Echantillon 5:

Origine					
Nature de l'eau	*	*	-	-	-
Distribution	-	-	*	*	-
	1	2	3	4	5
Bactéries aérobies à 22 C /ml	1	3	-	-	-
Bactéries aérobies à 37 C /ml	0	1	-	-	-
Bactéries coliformes/100 ml	0	0	0	0	-
Coliformes thermotolerants/100 ml	0	0	0	0	-
Streptocoques fécaux/100 ml	-	-	-	-	-
Clostridium S.R par 100 ml	0	0	0	0	-

chlore et bioxyde de chlore mg/l

	1	2	3	4	5
Chlore libre /total	0.45/-	0.10/0.13	0.04/0.08	0.15/0.20	
Bioxyde de chlore/chlorites					
Résistivité en Ohm/cm	1414	1567	1414	1424	

Aspect normal pour les 4 points

INTERPRETATION:

Eau(x) ayant les caractères ba[illegible] de potabilité

.../...

LES TRAVAUX A BASLY

SALLE DE REUNIONS

Comme vous avez pu vous en apercevoir, la salle double préfabriquée face à l'école Maternelle a changé de "LOOK". L'intérieur est achevé et permet donc de recevoir les activités des associations.

Les extérieurs sont en cours de réalisation, à savoir :

- Le chemin d'accés entre l'école maternelle et la salle,
- le chemin d'accés entre les 2 portes d'entrée de la salle,
- la réalisation des escaliers,
- plantations,
- Saut en longueur,
- réalisation des trottoirs en enrobés depuis le parking de la maternelle, jusqu'au local préfabriqué simple (anciennement Club du 3e Age).

Les abords sont prévus terminés pour fin Janvier 1991.

ECLAIRAGE PUBLIC

Des améliorations sont prévues pour l'éclairage de la Commune. L'ensembre devrait être achevé pour mi Janvier 91.

Il comprend :

- L'allumage des luminaires dès 5 h 30,
- l'Extinction des luminaires à 22 h 30,
- Renforcement de l'éclairage sur la route de THAON avec 1 candélabre supplémentaire.
- La mise en place d'un luminaire supplémentaire pour l'éclairage de l'entrée de l'Eglise.

SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL

La Salle du Conseil Municipal a été également rénovée. Des modestes travaux ont donné un nouveau visage à cette salle, permettant ainsi à notre commune de recevoir dignement nos hôtes.

Vous pourrez donc constater l'excellent travail de notre peintre local qui a su marier les différentes teintes. Une boisserie a été également reprise.

PERSPECTIVES DES PROGRAMMES DE TRAVAUX A VENIR

La Commune a beaucoup investi ces derniers temps, pour recevoir correctement nos scolaires, nos associations. Elle entend poursuivre son action dans le cadre de son budget, par la reprise de son programme de maintenance et d'entretien. (Revêtement préventif de chaussées - Réfection des trottoirs - Aménagement de l'entrée de la Mairie - Peinture des salles préfabriquées - Peinture des boiseries de la Mairie - etc....).

D. PENVERN

E C O L E S

LA REFORME

L' Ambition du gouvernement de conduire 80 % des élèves au bac, l'a amené à proposer une nouvelle politique de l'enseignement primaire et 33 départements, dont le Calvados ont été choisis pour appliquer la réforme dès Janvier 1991.

Celle-ci sera étendue dès 1992 à l'ensemble des départements.

Des "Cycles" remplaceront les divisions actuelles du primaire CP, CE1, CM1, CM2 (incluant la dernière année de Maternelle), chacun de trois ans, l'un dit "cycle d'apprentissage", le second "cycle de consolidation".

A l'intérieur de ces cycles, chaque enfant pourra évoluer à son rythme évitant ainsi le redoublement, (taux de redoublement, niveau national, année 89-90 : 5,3 %, + de 8 % précédemment) et assurant ainsi un acquis certain des connaissances.

Chaque enfant sera membre d'un groupe de niveau et en changera au rythme de ses progrès, après contrôle des connaissances par l'équipe pédagogique de cycle (directeur et maîtres concernés).

La réforme aborde également les rythmes scolaires ; et si un nouveau calendrier a été élaboré (vacances mieux réparties), l'aménagement des périodes de travail et de repos sur une semaine n'est pas clairement défini et laissé à l'appréciation des équipes éducatives.

Avec la réforme de l'école primaire, la semaine est ramenée à 26 heures pour les enfants (pas pour les enseigants).

Le nombre d'heures dans chaque discipline fixé sur le plan national, actuellement en durée stricte, pourra être modulé à l'intérieur d'une "fourchette".

C'est le Conseil d'Ecole où siègent également les délégués des parents et les élus locaux, qui votera le projet d'école.

Les instituteurs "planchent" dur sur le projet et vous pouvez être assurés que les dispositions qui seront mises en place le seront dans l'intétêt des enfants.

GUESDON Martine

TENNIS

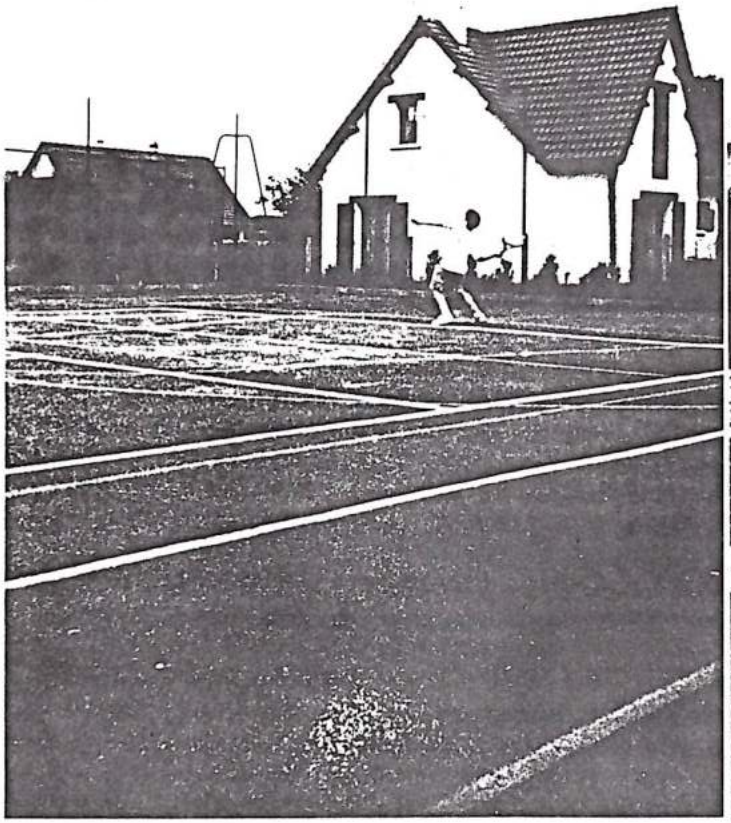

"Un Battant". Difficile de reconnaître Vincent MADELAINE, en plein effort, qui pour la seconde année remporte le tournoi - Coupe et Challenge - un beau Vainqueur !

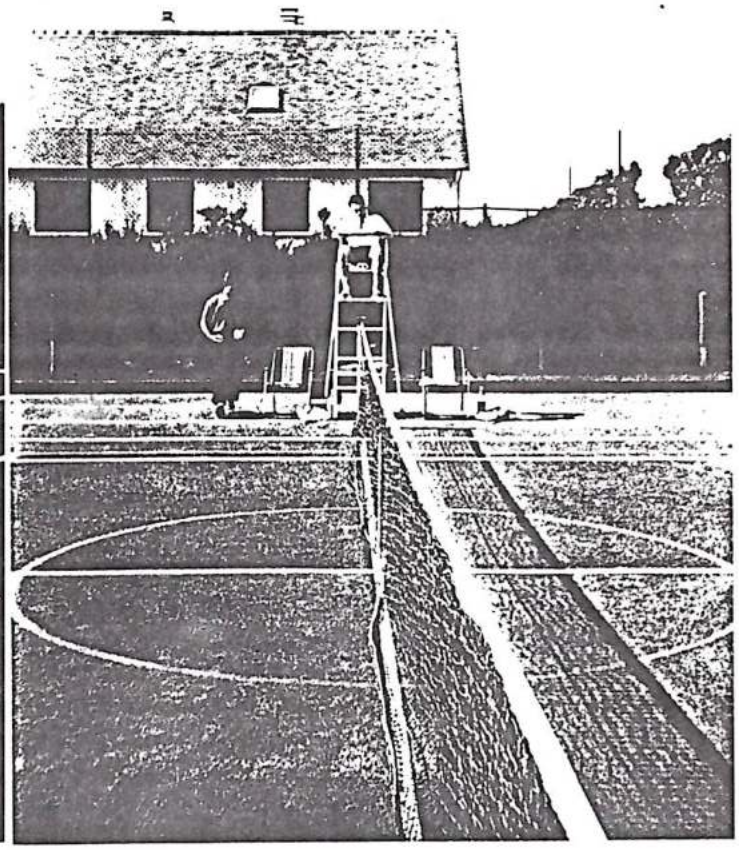

Des arbitres, des ramasseurs de balles... L'organisation d'un tournoi n'est pas pas une mince affaire ! Merci Jean.

L'hiver s'installe ; le court, blanc de givre, est désert.

Mais il a été cependant assidûment fréquenté. En effet, le tableau de réservations mis en place à l'été, semble donner satisfaction à tous les adhérents et permet une occupation optimale du terrain.

Dès janvier, un plus, pour ceux qui recoivent des invités : une carte annuelle au prix de 250 F ; mais pour les invitations exceptionnelles, le tarif horaire reste fixé à 30 F.

Madame PIERRE Sophie a remplacé Jean MADELAINE dans ses attributions et le bureau de l'A.G.T.M. se trouve ainsi constitué :

- Président : M. OUDIN François, Maire
- Trésorière : Mme PIERRE Sophie
- Membres : Mme GAUDY Michèle
  M. LEGRAND Michel
  M. MARIE Paul

BONNE ANNEE et BON TENNIS POUR 1991.

GUESDON Martine

CALENDRIER 90/91 de l'AMICALE DE BASLY

22 DECEMBRE 1990 : NOEL.

L'amicale organise, avec l'école, un noël pour les enfants de Basly fréquentant le RPI Basly-Anguerny-Colomby-Anisy. Il aura lieu le 22 décembre 90 à en fin de matinée, à Basly, pour les enfants de la maternelle, dans l'aprés-midi, à Anguerny, pour les primaires. Le Père-Noël remettra des friandises à tous les enfants.

19 JANVIER 1991 : Soirée Couscous-Loto-Dansante.

L'amicale organise une soirée compléte au prix de 50 FF par personne. Une animation sera assurée par un "pro" toute la soirée. Venez nombreux.

14 AVRIL 1991 : RALLYE AUTO

L'Amicale organise un RALLYE sur la route des moulins.

27/28 AVRIL 1991 : Week-End Kanoe

26 MAI 1991 : KERMESSE

Cette année encore, le premier lot du tirage de la tombola sera un WEEK-END AU GARDEN CENTER PARK, pour 4 personnes. Nous vous attendons nombreux.

2 JUIN 1991 : FOIRE AUX GRENIERS

Pour la première fois, l'Amicale organise une grande foire aux greniers. Vous qui avez vos greniers pleins de choses intéressantes, participez à cette foire.

15 JUIN 1991 : FÊTE DE L'ECOLE

Rendez-vous tous à 20H00 sur le stade pour la fête de l'école. Les institutrices vont préparer des sketches avec leurs élèves, mais si vous avez aussi envie de participer contactez-nous.

22 JUIN 1991 : KANOE

Pour tous renseignements complémentaires, précisions ou inscriptions contactez nous :

Catherine SAUVAGET	31.80.02.39
Dany LERICHE	31.80.04.26
Jean-Luc LENY	31.80.03.48
Daniéle RENAUDE	31.80.0908
Sylvie MADELAINE	31.80.33.83

L'AMICALE DE BASLY ORGANISE :

LE LUNDI SOIR : YOGGA
250 ff/trimestre + adhesion à l'AMICALE.

LE MARDI SOIR : GYM MIXTE
100 FF pour l'année + adhésion à l'Amicale + Licence

LE MERCREDI AM : DANSE
pour les enfants de 6 à 11 ans : 14h à 15 h30
100 FF pour l'année + adhésion à l'Amicale + licence

LE MERCREDI SOIR : PING-PONG

100 FF pour l'année + adhésion à l'Amicale +

LE MARDI AM et SOIR : SOIE
100 FF pour l'année + adhésion à l'AMICALE.

LE VENDREDI SOIR : DANSE
Pour les enfants de 12 à 19 ans : 19h à 20hoo

100 F pour l'année + adhésion + licence

L'AMICALE prévoit d'organiser **des cours de soutien d'anglais et de mathématiques**, au prix de 30 FF de l'heure, avec un maximum de 6 participants. Ces cours auront lieu le mercredi ou pendant les vacances scolaires.

Pour toute personne intéressée, veuillez vous inscrire auprés de

Dany LERICHE 31.80.04.26.

CLUB DU TEMPS DE VIVRE

Tout d'abord nous tenons à vous présenter tous nos meilleurs voeux pour la nouvelle année.

Comme vous le savez, depuis la rentrée scolaire nous recevons la cantine dans le local du "Temps de Vivre". Nous apprecions tous le fait que les enfants puissent profiter comme nous de cette salle bien aménagée comme dit la publicité c'est valable pour une tranche d'âge de 2 à 82 ans. C'est bien là la cohabitation.

Cet automne nous avons passé une journée très agréable et très instructive au Mémorial pour la paix à Caen. Chacun a pu en retirer ses sensations propres.

Nous en profitons pour vous rappeler que le Club est ouvert aux anciens - retraités et préretraités -

Nous vous attendons avec espoir, ce n'est pas à 13 inscrits que l'on peut faire beaucoup de choses.

La Présidente,
Yvonne LORPIN

COMITE JUNO

Qu'est-ce que le Comité Juno ?

Une Association fondée depuis plusieurs années par Maître NOURRY et qui a pour but de perpétuer le souvenir des combats de la libération en juin - juillet - août 44 et de conserver le culte du souvenir des Canadiens tombés sur notre sol au cours de cette période.

C'est pourquoi, le Conseil Municipal dans sa séance du 14 Septembre 90 a décidé d'adhérer au Comité Juno et d'acquérir deux panneaux indicatifs **"Itinéraires Souvenirs"** qui seront vraissemblablement implantés aux entrées d'agglomération sur le CD.79

Pour les plus anciens, il n'y a pas à rappeler le sens du mot **"Juno"**, mais pour les plus jeunes, faisons un peu d'histoire.
"Juno" nom attribué à l'une des quatre plages où ont débarqué les troupes alliées le **6 juin 1944**, située entre Graye s/Mer et Langrune s/Mer.
Secteur désigné à la 3ème Division d'Infanterie Canadienne regroupant 6 Compagnies déployées sur 4 fronts.
Basly ayant été libérée par les Compagnies C - D du Régiment de la Chaudière, le Conseil Municipal a pensé qu'il n'était pas trop tard pour perpétuer l'amitié Franco-Canadienne et de marquer sa gratitude par l'apposition d'une plaque ou d'une stèle à la mémoire de ces soldats venus d'outre-atlantique.
Une cérémonie commémorative est envisagée pour juin 1991 et pour mener le projet à son terme, une commission de travail a été constituée, laquelle s'emploie à rechercher des faits précis, plus particulièrement sur les brigades ayant séjournées à Basly, avec l'espoir de retrouver des vétérans canadiens de ces unités
J'en appelle aux habitants de la Commune ayant vécu ces instants mémorables et qui souhaiteraient nous aider dans cette tâche, soit par leur témoignage, ou le prêt de photos, documents.
Je me tiens à leur disposition et n'hésiterai pas à me déplacer.
Merci de votre collaboration.

Mme LEMARCHAND
Maire-adjoint
Présidente de la Commission

NOTRE COMMUNE

La Commune de BASLY a peu de moyens, bien qu'elle accueille des jeunes couples et qu'elle soit traversée par une route passagère. Les services sont peu nombreux.

COMMERCANTS ET ARTISANS EN 1990 pour 634 habitants :

- 1 Boulanger
- 1 bar-restaurant
- 1 boucher charcutier
- 1 transporteur
- 1 coiffeuse
- 1 ostréiculteur
- 1 couvreur zingueur
- 1 plombier chauffagiste
- 1 peintre
- 1 entreprise de terrassement clôture - pépiniériste
- 1 entreprise d'élagage bois
- 4 marchands ambulants

Nous pouvons comparer ces services avec ceux des années passées :

1910	269 hab.	17 services	1 boulanger - 3 cabaretiers - 3 épiciers - 2 cordonniers - 1 tabac - 1 mercière - 1 chif-fonier - 1 maçon - 1 pressoir - 1 couturière - 2 bourreliers -
1925	217 hab.	13 services	2 bourreliers - 1 cordonnier - 3 épiciers - 3 cabaretiers - 1 couturière - 1 maçon - 1 menuisier - 1 tabac -
1935	211 hab.	8 services	2 cabaretiers - 2 épiciers - 1 couturière - 1 maçon - 1 tabac - 1 menuisier
1951	241 hab.	14 services	1 bourrelier - 1 électricien - 1 aubergiste - 1 brocanteur - 1 brocanteur - 2 épiciers - 1 boucher - 1 cordonnier - 2 maçons - 1 boulanger - 1 Cou-turière - 2 mécaniciens
1965	236 hab.	7 services	1 afficheur - 1 boucher - 1 aubergiste - 1 maçon - 1 boulanger - 2 épiciers -
1986	672 hab.	10 services	1 boulanger - 1 bar-restaurant 1 tabac - 1 boucherie-charcu-terie - 1 couvreur zingueur - 1 maçon - 1 peintre - 1 plom-bier chauffagiste - 1 entrep. élagage - 1 entreprise terras-sement, pépinière, clôture.

On peut constater que les petits métiers artisanaux, comme le bourrelier (plus de chevaux), le cordonnier (on ne fait plus réparer les chaussures), la couturière (on achète du prêt à porter) ont disparu progressivement et en contre partie on voit l'installation d'un boucher et d'un boulanger qui semblaient devenus plus utiles pour les habitants et l'apparition d'un nouvel artisanat, sans doute en rapport avec les changements de vie, par exemple : 1 transporteur, 1 coiffeuse, 1 plombier chauffagiste, 1 entreprise d'entretien de jardin.

On remarque aussi que depuis 1986, la Commune n'a plus d'épicerie, ce qui est certainement une gêne pour les habitants qui ne peuvent se déplacer, mais ceci est du en partie au nombre important d'habitants qui travaillent vers CAEN et à l'installation de nouveaux super-marchés.

Heureusement le maintien de l'Ecole Maternelle et Primaire suite au regroupement avec Anisy - Anguerny et colomby, avec le ramassage scolaire et la cantine permet de garder vivant notre village.

Jeannine LEBLATIER

MOTS CROISES

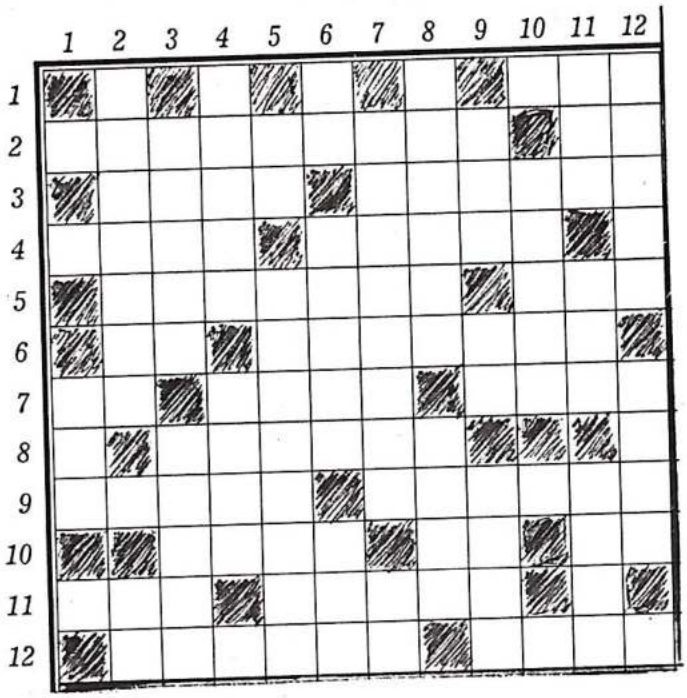

HORIZONTALEMENT

1 - Compte Courant Postal
2 - Fricassée de lapin
3 - Viande au four - Viande en sauce
4 - Souhait - le meilleur du mouton
5 - Crie fort (a) - terre en mer
6 - Boudha retourné - jeu de cartes
7 - à la mode - Fleuve de Belgique
8 - peuvent être Lorraine ou Auvergnate
9 - niveau d'un immeuble - tranches de pain grillées
10 - Cousine du navet - note - guide de ligne
11 - poil rebelle - 2e doigt de la main
12 - Tuante - sans qu'on le sache (a l')

VERTICALEMENT

1 - belle en mer
2 - viande aux oignons - participe
3 - Ruminant - la Capitale
4 - habillée - discipline de Maîtrise corporelle
5 - mesure chinoise - Pour goûter le vin
6 - note - suc de viande solidifié
7 - Manier dans tous les sens - Protection
8 - superposée - Poisson plat
9 - moi - symbole du tour - Sauva la Marne
10 - mal d'oreille
11 - pas cuit - Monnaie bulgare - d'être
12 - Berger - Rapée

Solution du jeu précédent

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	P	R	I	M	E	V	E	R	E	S	■	G
2	T	O	R	Y	■	E	V	A	P	O	R	E
3	■	S	I	O	U	X	■	■	E	U	■	N
4	N	E	S	S	■	E	U	N	E	C	T	E
5	A	S	■	O	P	■	N	E	■	I	U	T
6	R	■	■	T	U	L	I	P	E	■	■	S
7	C	Y	T	I	S	E	■	E	D	A	M	■
8	I	■	O	S	■	■	U	T	I	L	E	S
9	S	E	M	■	B	A	L	A	T	A	■	A
10	S	T	A	T	I	C	E	■	E	R	O	S
11	E	■	T	U	S	■	M	O	■	M	U	S
	S	T	E	■	E	R	A	B	L	E	■	E

6

VU DU HAUT DU CLOCHER

OU

MES BASLY-VERNES

Depuis le temps que j'occupe,en haut du clocher,une situation priviliégée (sauf en 44,les Anciens s'en souviennent) moi le COQ,ça me démangeait de prendre la plume (une des miennes de préference) pour dire ce que je vois ou ce que j'entends de mon observatoire.

Les esprits chagrins diront que je ne vois jamais qu'une partie de la commune à la fois,mais je suis bien obligé de suivre le vent pour vous montrer où il souffle.

pour mes BASLY-VERNES de cette fois,voici ce que j'ai retenu:

-UNE NOUVELLE POLLUTION EST-ELLE A CRAINDRE A BASLY?

Déja que l'eau avait une certaine odeur depuis plusieurs mois, rendant meme le café imbuvable pour certains,on peut redouter que certaines vaches donnent du lait qui a gout de bière vu le nombre de "cannettes" que l'on trouve dans leur herbage depuis quelque temps.

-UNE COMMEMORATION DU MUR?

Est-ce que certains ont voulu fêter à leur façon l'anniversaire de la démolition du mur de Berlin en s'attaquant à celui que notre cantonnier est en train de construire prés de la nouvelle salle,je me pose encore la question.

-IL N'Y A PAS DE FUMEE SANS FEU !

Le revêtement de la nouvelle salle fait décidemment beaucoup parler de lui.On ne sait plus où on met les pieds:
Fumeurs ou non-fumeurs?
Aux derniéres (fausses) nouvelles,l'utilisation de la salle pourrait étre accordée exeptionnellement aux fumeurs une fois par an,le Mercredi avant Paques (.....c'est la journée des Cendres).

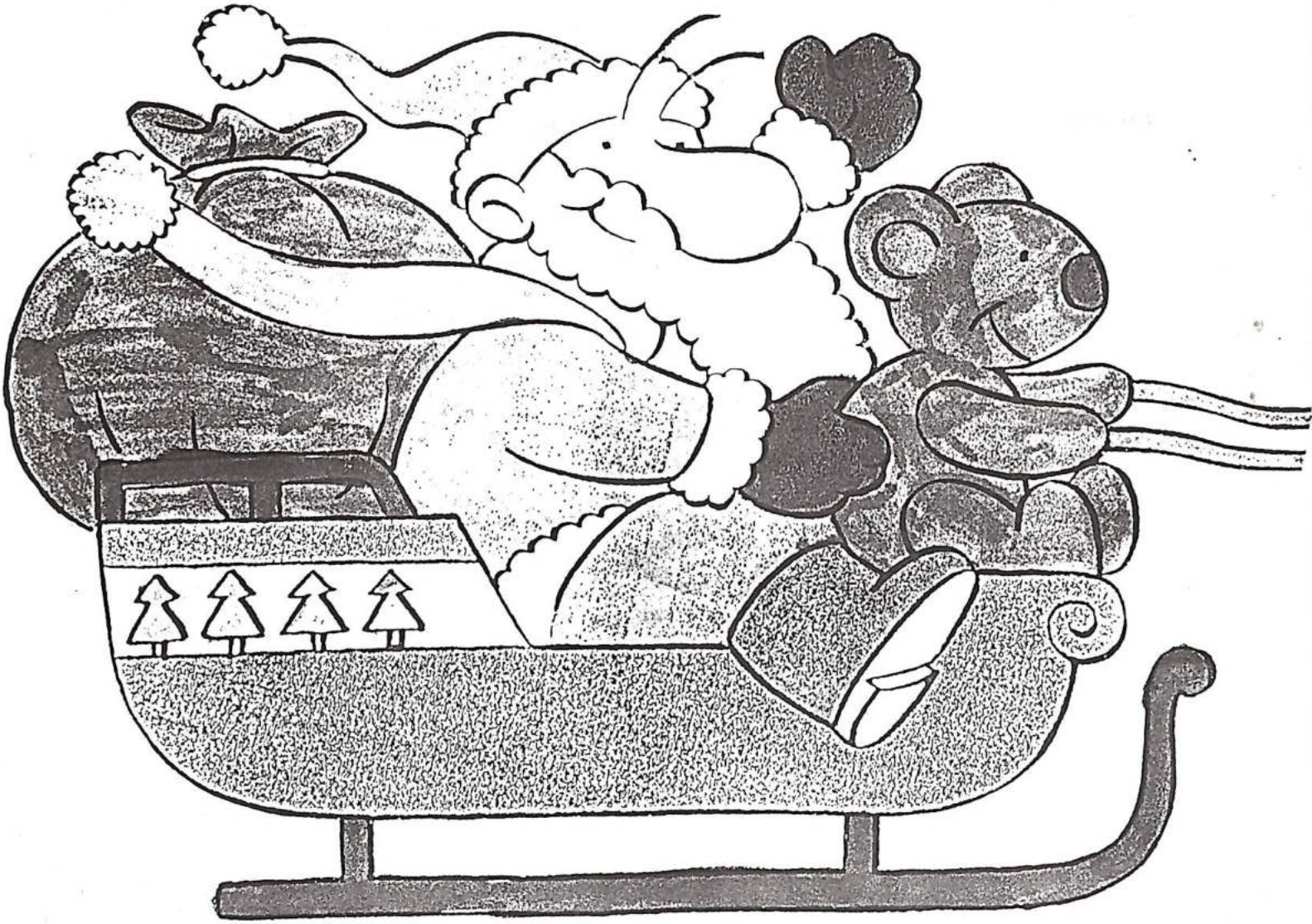

chér père noël

Je t'envoie cette lettre pour te dire que je voudrais avoir beaucoup de cadeaux. Je voudrais une barbie, les affaires, une machine à coudre. Je crois que tu as assez de jouets pour me les donner. Je jouerai avec les jouets. père noël je t'envoie un gros bisou.

LA GREFFE D'ORGANES :

UNE NOUVELLE VIE POUR DES MILLIERS D'ENFANTS ET D'ADULTES

2882 greffes en France en 1988, **3177** en 1989.

Ces chiffres en évolution constante témoignent des progrès impressionnants réalisés depuis la première greffe rénale réussie en 1959.

La maîtrise et le talent dont font preuve les équipes chirurgicales, la mise au point de traitements anti-rejets, font maintenant de la greffe d'organes une réalité quotidienne.

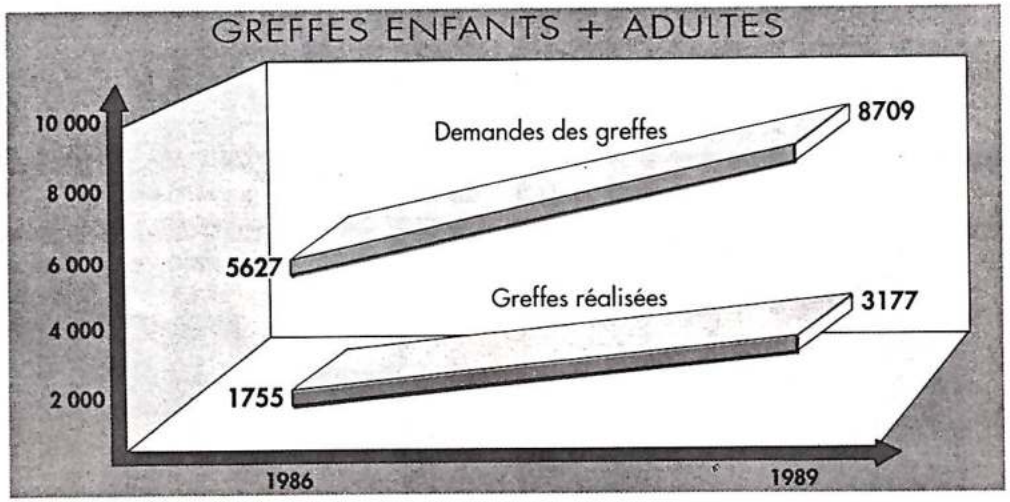

MAIS QU'EST-CE QU'UNE GREFFE ?

On greffe pour surmonter la défaillance d'un organe vital. La greffe est donc la mise en place chez une personne d'un organe étranger qui est devenu nécessaire à sa vie.

On greffe quotidiennement des reins, mais aussi des coeurs, des poumons, des foies, des pancréas...

SITUATION ACTUELLE

On greffe beaucoup et de plus en plus mais paradoxalement on n'a jamais autant manqué d'organes à greffer. Les listes d'attente et les délais s'allongent **notamment chez les enfants.**

C'est contre cette pénurie qu'il faut lutter.

LE ROLE PIONNIER DE LA FRANCE

La France a joué un rôle pionnier dans le domaine des greffes ;

- elle a réaffirmé les principes éthiques fondamentaux :
  - le don pour la vie est généreux et bénévole
  - le don pour la vie est anonyme ;
- elle a mis en place un cadre juridique favorable (loi CAILLAVET) ;
- l'association FRANCE-TRANSPLANT s'est créée dès 1969 à l'initiative du Professeur J. DAUSSET, Prix Nobel de Médecine, pour faciliter et promouvoir les greffes.

LE DON POUR LA VIE : 80% DE SUCCES CHEZ L'ENFANT

Le don d'organes fait suite le plus souvent à une mort accidentelle. C'est **un don pour la vie.**

Après prélèvement d'organes, le corps est remis à la famille.

Les résultats de la greffe chez l'enfant, même agé de moins de 3 ans, sont aujourd'hui de 80% à 90% de succès selon les organes transplantés.

Ce don lui permettra donc de revivre comme avant la maladie, avec en particulier, la reprise d' une scolarité normale, la pratique de tous les sports. Ce don permet une vie après la vie.

LA LEGISLATION

Le don d'organes n'est pas la même chose que le don de son corps à la science car dans ce dernier cas, le corps est légué à une Faculté de Médecine.

La loi du 22 décembre 1976 dite "Loi CAILLAVET" fait de chaque citoyen un donneur d'organe potentiel à moins qu'il n'ait exprimé son opposition de son vivant.

Cette loi, votée à l'unanimité, veut faciliter la mise à disposition d'organes. De fait, le "consentement présumé" ainsi instauré crée une situation légale tout à fait favorable aux transplantations.

En pratique, pour prévoir de son vivant la possibilité de donner après sa mort, il faut et il suffit de signaler à ses proches que l'on n'est pas opposé au prélèvement d'organes.

Pour les enfants l'autorisation de leurs parents ou de leur tuteur légal est nécessaire.

AINSI TOUT EST EN PLACE

Une chaîne de solidarité immense et complexe fonctionne 24 h sur 24, les techniques chirurgicales sont performantes et des équipes spécialisées sont en place. Plusieurs milliers de transplantations sont déjà réalisées chaque année en France chez l'enfant et chez l'adulte.

CEPENDANT

Trop de malades attendent encore souvent longtemps, faute d'organes disponibles. **Chez l'enfant, cette pénurie est plus durement ressentie, majorée par les problèmes de taille du greffon.** Et puisque le vrai problème c'est le déséquilibre entre le besoin et l'offre d'organes, il faut en parler ; pour agir ensemble.

Pour d'avantage de renseignements,
vous pouvez vous adresser à votre pharmacien ou à votre médecin.
Un livret d'informations plus complet peut vous être adressé sur simple demande à :

ASSOCIATION FRANCE-TRANSPLANT
2 Place du Docteur Alfred Fournier 75010 PARIS

FRANCE ADOT
Boîte Postale 35 75462 PARIS CEDEX 10 ou Minitel 3614 Code ADOTS
Tél.: (1) 34.12.76.61

CENTRE INTERNATIONAL DE L'ENFANCE
Château de Longchamp Bois de Boulogne 75116 PARIS
Tél.: (1) 45.20.79.92

Cette campagne est réalisée avec la collaboration
de l'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris, de l'U.I.I.P. et des Laboratoires SANDOZ

RSCG SANTÉ

LE DON D'ORGANES

d'une vie à l'autre

CAMPAGNE EN FAVEUR DU DON D'ORGANES POUR L'ENFANT

A une époque où les contraintes économiques et les lois de la concurrence commerciale tentent de faire ressurgir l'égoïsme, les greffes d'organes viennent opportunément nous rappeler un devoir fondamental, car condition même de notre survie sociale et personnelle : la fraternité et la solidarité humaine.

Pour la greffe, ce traitement si particulier, le médecin ne peut pas compter sur un médicament que l'on achète, mais sur un don gratuit et anonyme, le don d'organes, trésor inestimable que le plus modeste d'entre nous peut offrir après sa mort pour sauver l'un de ses semblables.

Geste de nécessité vitale pour ceux de tous âges qui en attendent le dernier recours, **le don d'organes est encore plus important chez l'enfant** en raison de la note affective si spéciale qu'il comporte, de l'exigence à trouver la taille adaptée et à cause de la démarche particulière qu'il demande : l'autorisation de parents toujours accablés par le terrible malheur qui les frappe.

C'est pourquoi nous devons nous mobiliser tous, pour cette campagne qui sert la cause de tous ceux qui en espèrent la vie.

Professeur Christian CABROL
Président de FRANCE-TRANSPLANT